



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement, du Fonds  
des Nations Unies pour la population  
et du Bureau des Nations Unies  
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale  
13 juillet 2015  
Français  
Original : anglais

**Deuxième session ordinaire de 2015**  
31 août - 4 septembre 2015, New York  
Point 5 de l'ordre du jour provisoire  
**Programmes de pays et questions connexes**

**Descriptif de programme de pays pour la Zambie (2016-2021)**

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Considérations générales .....	2
II. Priorités du programme et partenariats .....	6
III. Administration du programme et gestion des risques.....	9
IV. Suivi et évaluation.....	10
Annexe	
Cadre de résultats et d'allocation de ressources pour la Zambie (2016-2021)	11



## I. Considérations générales

*« D'ici 2030, les Zambiens aspireront à vivre dans un pays industriel à revenu intermédiaire solide et dynamique qui offrira des possibilités d'améliorer le bien-être de tous et d'incarner des valeurs de justice économique et sociale. »*

Vision 2030 pour la Zambie

1. À la suite de l'accèsion de la Zambie à la catégorie de pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure) et à la catégorie de développement humain moyen, le système des Nations Unies en Zambie et le Gouvernement ont décidé de passer de l'aide au développement à un régime de partenariat. Dans la perspective du programme de développement durable et du propre plan d'action de la Zambie appelé « Vision 2030 », ils ont défini leurs aspirations communes de changement dans un cadre novateur de relations de partenariat entre la Zambie et l'ONU pour la période 2016-2021 (le Cadre de partenariat). La Zambie participe de son propre chef à l'initiative « Unis dans l'action » et le Cadre de partenariat repose sur le principe de l'union dans le changement. Ce cadre de partenariat fait suite à la conclusion du Rapport sur le développement humain de 2014 selon laquelle les groupes exclus du progrès socioéconomique et qui souffrent d'une vulnérabilité persistante ne sont pas seulement marginalisés, mais leur exclusion elle-même constitue un frein persistant au développement en général. Le cadre de partenariat a été conçu en mettant explicitement l'accent sur les droits de l'homme et repose sur trois grands principes: le développement social pour tous, le développement économique durable et enfin la gouvernance alliée à la participation. Le présent descriptif de programme de pays expose l'avantage comparatif du PNUD au sein de l'Équipe de pays des Nations Unies et définit sa contribution au cadre de partenariat en tant que leader d'opinion, novateur, réalisateur et intégrateur des différents mécanismes de programmation et de financement.

2. En 2015, la Zambie est en passe d'atteindre les objectifs de son plan d'action « Vision 2030 ». Sous le signe de la stabilité politique et sociale, de la démocratie multipartite et d'une gestion macroéconomique prudente, la Zambie a enregistré une solide progression macroéconomique au cours des 10 dernières années: Le taux de croissance annuel du produit intérieur brut (PIB) a été de 6 % en moyenne, sans inflation. La croissance a été entraînée par la solide performance de l'industrie minière, de la construction, des transports et des communications et, de manière cyclique, par l'agriculture. En 2010, la Zambie a accédé au groupe des pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure) (PRITI) et a élargi son accès aux marchés financiers mondiaux. Entre 2005 et 2014, l'investissement direct étranger<sup>1</sup> est passé de 357 millions à 2,2 milliards de dollars. Grâce à la progression soutenue du revenu par habitant, de l'espérance de vie par habitant et de l'éducation, la Zambie a accédé en 2014 à la catégorie des pays à développement humain moyen<sup>2</sup>. Le développement humain et les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement n'ont toutefois pas été à la hauteur de la performance économique de la Zambie, où les améliorations moyennes cumulées cachent des inégalités persistantes à l'intérieur du pays, qui demeure classé par l'ONU parmi les moins avancés. Dans l'ensemble, les résultats obtenus concernant les objectifs du Millénaire pour le développement ont été partiels, seules les cibles

<sup>1</sup> 2014 State of the Zambian Economy Brief, Ministère des finances.

<sup>2</sup> Rapport sur le développement humain 2014.

relatives à l'enseignement primaire et au VIH/sida ayant été atteintes<sup>3</sup>. Les niveaux de pauvreté sont tombés de 68 % (2004) à 60,5 % (2010), et l'extrême pauvreté oscille entre 11,5 % dans la zone urbaine de Lusaka et 70 % dans la province rurale de Luapula<sup>4</sup>. L'indice de développement humain de la Zambie, s'il est ajusté pour tenir compte des inégalités, recule de 35 %<sup>5</sup>. Le chômage des jeunes est élevé, ce qui s'explique en partie par le manque d'incitations offertes aux entreprises privées pour les amener à investir dans des secteurs productifs capables de générer de nouvelles possibilités d'emploi, phénomène qui se trouve exacerbé par les faibles qualifications des jeunes.

3. Des normes sociales et culturelles défavorables sont profondément ancrées et se traduisent par des inégalités sexistes. En 2014, l'indice d'inégalité entre les sexes en Zambie était de 0,617, ce qui situait le pays au cent trente-troisième rang sur 149 pays<sup>6</sup>. Si, dans l'enseignement primaire, le taux de scolarisation est le même pour les filles et les garçons, seulement 27,9 % des filles vont jusqu'au bout de leur éducation secondaire, le taux étant encore plus faible dans l'enseignement supérieur. L'accès des femmes aux avoirs productifs tels que la terre est inégal, de même que le contrôle qu'elles exercent sur ces avoirs: seulement 13 % des femmes possèdent des terres en Zambie, contre 35 % des hommes. Plus de 10 000 cas de violence sexiste sont signalés chaque année, au nombre desquels figurent diverses formes de violence physique ou psychologique. Les mariages précoces représentent 45 % des mariages, et bien que la plupart des formes de violence sexiste soient condamnées par la loi, bon nombre d'entre elles sont socialement tolérées et souvent considérées justifiées par les victimes elles-mêmes<sup>7</sup>. À ce jour, 13 % seulement des membres du Parlement sont des femmes, qui ne sont que 6,4 % au niveau des autorités locales.

4. Des inégalités persistantes sont à l'image de la structure de l'économie zambienne et de l'étendue de son vaste territoire, dont les ressources présentent de fortes différences régionales. Alors que la Zambie dispose de ressources naturelles abondantes, l'économie est lourdement tributaire des industries extractives, qui représentent plus de 70 % des recettes d'exportation, emploient moins de 2 % de la population<sup>8</sup> et placent le pays à la merci à l'instabilité des cours mondiaux du cuivre. Pas moins de 65 % de la population du pays, qui se chiffre à 14 millions, vit dans les régions rurales, où elle dépend de l'agriculture et de la pêche de subsistance. Sur les 3 millions d'hommes et 2,8 millions de femmes dont se compose la main-d'œuvre, 800 000 seulement ont un emploi déclaré, le reste étant au chômage ou travaillant dans le secteur informel<sup>9</sup>. Les inégalités se trouvent aggravées par la prépondérance des secteurs à fort coefficient de capital et des industries extractives à faible valeur ajoutée parmi les facteurs de croissance d'une économie zambienne qui dispose d'une main-d'œuvre abondante. En 2010, le coefficient de Gini, qui mesure la répartition des revenus, s'était détérioré, passant de 0,57 en 2004 à 0,65 en 2010, ce qui fait de la Zambie l'un des pays les plus inégaux dans le monde.

<sup>3</sup> Le taux de prévalence du VIH en Zambie a reculé de 14,3 % en 2007 à 13,3 % en 2014

<sup>4</sup> 2006, 2010, Bureau central de statistique, enquête de suivi sur les conditions de vie.

<sup>5</sup> Rapport sur le développement humain 2014.

<sup>6</sup> Ibid.

<sup>7</sup> 2015 Africa Scorecard on Violence Against Women & Girls.

<sup>8</sup> Bilan commun de la Zambie en 2014.

<sup>9</sup> Enquête de 2012 sur la population active en Zambie.

5. La Zambie dispose de vastes ressources naturelles, qui pourraient stimuler la croissance économique par le biais d'une augmentation de la production alimentaire, de l'éco-tourisme, des produits forestiers et des produits primaires. À l'heure actuelle, la plupart de ces ressources sont exportées sous forme de produits de base à faible valeur ajoutée, ce qui retarde l'industrialisation du pays, la diversification de l'économie et la création d'emplois. Une mauvaise réglementation de l'utilisation des ressources naturelles et le changement climatique portent atteinte au potentiel de réduction de la pauvreté et d'atténuation des émissions de carbone liées au développement qu'offrent ces ressources. Des méthodes de production agricole fondées sur la culture extensive et des sources limitées d'énergie de remplacement contribuent à aggraver le déboisement et compromettent les mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

6. L'orientation stratégique de la politique de développement du Gouvernement vise à s'attaquer au faible niveau de l'emploi, à promouvoir le développement rural, à réduire les inégalités croissantes et à encourager la diversification économique. L'économie nécessite des capacités suffisantes pour tirer des recettes des vastes ressources naturelles du pays et de les redistribuer à travers le pays afin de réduire les inégalités liées au revenu et aux régions au moyen d'investissements à la fois dans les secteurs sociaux et productifs. Un objectif central consiste à produire une réaction nationale de nature à créer un environnement caractérisé par plus de justice sociale et plus d'égalité dans l'accès aux principaux facteurs de développement, à savoir l'éducation, la santé, la sécurité alimentaire et l'emploi, en particulier parmi les femmes et les jeunes.

7. Le Gouvernement privilégie le développement de capacités nationales pour faire évoluer les normes, les valeurs et les déterminants socioculturels profondément ancrés qui sont préjudiciables à la participation aux processus nationaux, fomentent l'inégalité entre les sexes et marginalisent certaines sections de la communauté. Une participation limitée aux processus nationaux tels que les élections bat en brèche le mandat national du Gouvernement<sup>10</sup>. Pas assez de transparence et de responsabilisation et des capacités d'action insuffisantes au niveau des institutions nationales ont des effets préjudiciables sur les résultats en matière de développement: en 2012, 55 % des audits nationaux effectués ont été assortis de réserves, et seulement 58 % des programmes du sixième plan national de développement ont été mis en œuvre<sup>11</sup>. Une mauvaise intégration des mesures de planification a porté atteinte à la cohérence des politiques et des programmes nationaux.

8. La Zambie a ratifié la plupart des conventions et des protocoles internationaux et régionaux, même si des insuffisances dans la mise en œuvre et le suivi de ces instruments ont retardé leur intégration et leur application au niveau national.

### **Principaux résultats obtenus**

9. Pendant la durée du programme de pays pour 2010-2015, les principaux résultats obtenus ont porté sur: a) le développement des capacités dans de grandes institutions nationales pour leur permettre de s'acquitter de leurs mandats (par exemple les capacités du Ministère de la santé à gérer les subventions du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et de remplir son rôle

---

<sup>10</sup> Rapport sur l'élection présidentielle de 2015.

<sup>11</sup> Examen à mi-parcours du sixième Plan national de développement.

de principal destinataire, et le renforcement de la commission électorale pour qu'elle devienne un organisme de gestion des élections crédible et indépendant);<sup>12</sup> b) la transformation des résultats de projets pilotes en grandes orientations nationales (les PNUD a par exemple financé avec succès deux projets pilotes d'adaptation au changement climatique parmi de petits exploitants agricoles qui ont servi à élaborer des politiques et servent actuellement de point de départ pour multiplier les initiatives et adopter des mesures de gestion des ressources naturelles à l'échelon local qui ont débouché sur une révision des politiques sur la sylviculture et la faune sauvage<sup>13</sup>, et c) l'action en faveur de l'adoption de lois pour lutter contre la violence sexuelle et l'abrogation des clauses discriminatoires dans les régimes juridiques<sup>14</sup>.

10. Ces résultats offrent un socle pour la mise en œuvre du programme de pays proposé, dont les grandes orientations sont les suivantes: a) soutenir l'élaboration de stratégies axées sur les collectivités et leurs dirigeants afin de procéder à des transformations sociales et comportementales en faveur de l'égalité des sexes; b) collaborer avec les partis politiques en vue de faire avancer la démocratisation interne des partis et la sélection de candidates; c) renforcer les capacités des homologues nationaux en vue de l'élaboration et de l'application de politiques cohérentes et de la mise en place de cadres de responsabilisation dans des domaines tels que la gestion des industries extractives; et d) aider le pays à mobiliser des ressources supplémentaires en faveur du développement durable, en particulier pour la mise en œuvre de mesures d'atténuation du changement climatique et la reproduction à plus grande échelle des mesures d'adaptation. Le programme de pays a été arrêté en tenant compte des garanties environnementales et sociales qui seront amplifiées dans le cadre de l'élaboration et de l'exécution des projets.

#### **Enseignements tirés de l'expérience**

11. À partir des évaluations citées plus haut, les enseignements ci-après ont influé sur la conception du programme de pays proposé:

a) Dans les interventions communautaires qui visent à éliminer les barrières sociales et culturelles, les chefs coutumiers ont joué un rôle particulièrement efficace en tant que facteurs de changement. Le PNUD continuera à encourager leur engagement et à soutenir la programmation communautaire dans la perspective plus large de l'appui au Gouvernement.;

b) Renforcer le lien entre les interventions en amont et en aval, notamment lorsque les interventions en aval visent à stimuler la demande et l'accès des titulaires de droits;

c) La programmation conjointe augmente la capacité du système des Nations Unies à produire des résultats. Dans le cadre de l'initiative « Unis dans l'action », le PNUD continuera de collaborer avec d'autres organismes à l'exécution

<sup>12</sup> Évaluation à mi-parcours du programme de pays du PNUD (2011-2015) et du plan d'action pour la mise en œuvre du programme de pays et évaluation de 2014 du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement en Zambie.

<sup>13</sup> Évaluation à mi-parcours et évaluation finale des programmes et projets ci-après: a) Lake Tanganyika Integrated Management Programme; b) Reclassification and Effective Management of Protected Areas System Project; et c) Adaptation to Climate Change Adaptation Project.

<sup>14</sup> Évaluation finale du programme d'appui commun des Nations Unies et évaluation à mi-parcours du programme pour la protection et la promotion des droits des femmes et des enfants.

de programmes conjoints en fonction de leurs avantages comparatifs et de leur complémentarité.

## II. Priorités et partenariats du programme

12. Les trois grands principes sur lesquels repose le cadre de partenariat entre la Zambie et l'Organisation des Nations Unies en faveur du développement durable pour la période 2016-2021 (développement social sans exclusive, développement économique écologiquement viable, gouvernance et participation) devraient permettre de s'attaquer aux inégalités profondes et de garantir le caractère inclusif des interventions par le biais de huit réalisations. Au titre des deux premiers de ces objectifs (développement social sans exclusive et développement économique écologiquement viable), une approche fondée sur les droits de l'homme a permis de jumeler des réalisations qui se renforcent mutuellement et dans lesquelles la même importance est accordée à l'amélioration de la performance des débiteurs d'obligations (les institutions qui représentent l'offre) et la stimulation des titulaires de droits (les individus qui représentent la demande). L'objectif de la gouvernance et de la participation, qui conditionne et sous-tend les deux premiers, se subdivise à son tour en quatre catégories de résultats: a) renforcement des capacités de collecte de données pour l'élaboration de politiques et leur mise en application; b) renforcement des capacités pour la gestion des ressources publiques; c) participation des citoyens aux processus démocratiques; et d) appui général au renforcement des mécanismes de défense des droits de l'homme et de l'accès à la justice.

13. Le programme de pays définit la contribution du PNUD à quatre de ces réalisations du cadre de partenariat afin de garantir ce qui suit:

a) les secteurs productifs accroissent les activités génératrices de revenus décents et durables, notamment pour les jeunes et les femmes dans les zones les plus pauvres. Pour y parvenir, le PNUD cherchera à créer des partenariats avec des entreprises privées, en particulier dans les secteurs minier, agricole et énergétique, afin de mettre sur pied et de financer des projets/programmes en collaboration;

b) les institutions nationales à tous les niveaux s'emploient à mobiliser, gérer, coordonner des ressources et à rendre compte de leur utilisation en vue de garantir la prestation de services équitables;

c) la Zambie encourage une participation équitable et efficace aux processus nationaux et démocratiques, en particulier parmi les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés;

d) amélioration de la protection et de la promotion des droits de l'homme et de la sécurité des individus, de l'accès à la justice et de l'égalité des sexes, en insistant plus particulièrement sur les droits des groupes marginalisés et vulnérables.

14. Ces résultats se rattachent à trois réalisations stratégiques du PNUD: croissance économique écologiquement viable pour tous, gouvernance démocratique pour une participation accrue des citoyens, et renforcement des institutions afin de garantir un accès aux services de base. Ces actions prioritaires devraient permettre d'améliorer la cohérence des politiques, la responsabilisation, la réforme des institutions et la participation des citoyens à la réduction de la pauvreté et des inégalités. L'expérience concluante du PNUD en tant que principal destinataire des

subventions du Fonds mondial servira à appuyer les efforts réalisés par la Zambie afin d'obtenir et de gérer des moyens de financement supplémentaires auprès de fonds verticaux existants ou de création récente tels que le Fonds vert pour le climat. Cela comportera une aide à la soumission de demandes de financement, à la gestion des subventions et à l'exécution des projets, au renforcement des capacités des institutions concernées et à l'intégration des affectations de fonds dans les activités multidimensionnelles de développement.

15. Les principales stratégies du programme de pays présupposent l'adoption d'approches novatrices en vue d'aider le Gouvernement à créer des capacités et des institutions capables de répondre rapidement aux chocs internes et externes. Cela comporte un soutien en amont pour opérer la transformation nécessaire des institutions et du développement des capacités pour promouvoir la coordination et la cohérence des programmes et des politiques à l'échelon national. Parallèlement, le programme de pays apportera son appui à la transformation en aval des traditions sociales et culturelles préjudiciables afin de faciliter une large participation, plus de transparence et de responsabilisation, un respect accru de l'état de droit et une meilleure réaction au changement climatique.

16. À partir d'une analyse des partenariats existants, le programme s'appuie sur de larges partenariats avec des membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques<sup>15</sup>, l'Afrique du Sud, le Brésil et la Chine ainsi que sur des fonds verticaux<sup>16</sup>. Dans le nouveau cycle de programmation, de nouveaux partenariats seront recherchés avec des entreprises privées nationales et internationales ainsi qu'avec des philanthropes. Les partenariats de collaboration avec des organisations de la société civile seront multipliés. Le programme fera également appel au réseau d'institutions, de fonds et de programmes des Nations Unies. Il est probable que l'initiative « Unis dans l'action » contribuera à la rationalisation et à la mobilisation des ressources ainsi qu'au renforcement de l'impact du soutien de l'Organisation des Nations Unies en améliorant les synergies entre le programme et les opérations.

17. L'abondance des ressources naturelles et minérales dont dispose la Zambie n'est pas encore pleinement utilisée en faveur du développement durable et des moyens de subsistance. Le programme de pays visera à créer un environnement porteur et à renforcer les institutions en vue d'une gestion efficace des ressources naturelles, notamment des industries extractives, par le biais de l'élargissement des options de gestion, de l'action face aux changements climatiques et de l'élimination des obstacles afin de rendre les énergies de substitution accessibles à tous. Cela devrait contribuer à réduire la pauvreté et les inégalités en Zambie, en particulier entre les zones urbaines et les zones rurales. Parmi les résultats attendus figurent la résistance au changement climatique, un développement peu générateur de carbone et un accroissement des capacités de production durables de nature à favoriser la diversification économique, l'emploi et des moyens de subsistance durables.

18. Voici quelques-unes des stratégies qui seront utilisées à cette fin: soutien aux réformes de la politique générale de gestion des ressources naturelles et du secteur énergétique, renforcement des institutions et des systèmes pour assurer une gestion

---

<sup>15</sup> États-Unis, Finlande, Irlande, Japon, Norvège, Royaume-Uni et Suède, et également Union européenne.

<sup>16</sup> Fonds pour l'environnement mondial, Fonds vert pour le climat et Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

efficace des ressources naturelles, et promotion des énergies de substitution afin d'atténuer le déboisement. Les capacités institutionnelles seront renforcées afin de faciliter l'accès aux ressources autres que l'aide publique au développement et leur utilisation pour multiplier les mesures d'adaptation et d'atténuation. En 2015, le bureau de pays a entrepris la mise en œuvre d'un programme de coopération Sud-Sud avec la Chine, financé par le Gouvernement danois, qui vise à promouvoir le transfert de technologies en matière d'énergie renouvelable. D'autres initiatives portant sur le transfert de compétences dans les domaines des ressources naturelles et de la gestion des industries extractives sont à l'étude avec l'Indonésie et le Chili.

19. Un aspect très novateur du présent programme de pays, qui reprend la formule utilisée dans l'ensemble du système des Nations Unies pour le cadre de partenariat avec la Zambie, est l'adoption d'un objectif de la gouvernance et de la participation en tant que facilitateur pour créer les conditions de base indispensables à la réalisation des deux autres objectifs. Parmi les stratégies adoptées dans ce domaine figureront l'appui technique aux réformes juridiques et de caractère général ainsi que la conception et la mise en œuvre de projets pilotes pour l'adaptation et l'exécution des interventions. L'assimilation des conventions régionales et internationales figurera au nombre des résultats attendus. D'autres interventions porteront notamment sur la révision de la constitution, des réformes de caractère juridique portant sur la gestion des ressources naturelles et les industries extractives, l'élimination de la discrimination, la promotion de l'égalité des sexes, l'amélioration de l'accès à la justice et l'appui au processus de décentralisation. Certaines institutions de contrôle seront renforcées afin qu'elles puissent mieux s'acquitter de leurs fonctions de responsabilisation, de participation et de représentation. Parmi les autres résultats figurera la capacité accrue pour les citoyens de demander des comptes aux institutions nationales et de collaborer avec toute une gamme de partenaires, dont le Gouvernement et la société civile, afin d'encourager le dialogue axé sur une participation effective et transparente.

20. Au cours de la première moitié de la période sur laquelle porte le programme de pays et compte tenu des travaux que le PNUD a déjà effectués en qualité de bénéficiaire principal du Fonds mondial, les interventions renforceront la gestion de la chaîne de l'offre et d'autres capacités au sein du Ministère de la santé et du Medical Stores Limited (établissement public autonome). Cela contribuera à créer un environnement politique plus propice à une distribution équitable des services au bénéfice des populations vulnérables dans les zones péri-urbaines et les zones rurales. Le renforcement des services de prévention de la violence sexuelle et de la violence sexiste et de lutte contre ces formes de violence ainsi que l'élimination des obstacles à l'accès des femmes et des principaux groupes ciblés aux services liés au VIH et au sida font également partie des autres résultats attendus.

21. Le PNUD continuera de collaborer avec le Ministère de l'égalité des sexes afin de formuler des directives générales et de coordonner l'application de la loi de 2011 sur la violence sexiste. La collaboration avec le pouvoir judiciaire se poursuivra afin d'améliorer l'examen des cas de violence sexiste, mais aussi dans la perspective plus large de la réforme du secteur judiciaire afin de garantir l'accès à la justice. En tant que membre de l'Équipe commune des Nations Unies pour la lutte contre le sida, le PNUD apportera son soutien à l'élaboration de stratégies nationales d'investissement qui permettront d'assurer une gamme complète de services de lutte contre le VIH/sida.

22. La Zambie a adhéré à la plupart des instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'homme. Leur intégration dans les lois du pays se heurte toutefois à des difficultés. Le soutien du PNUD associera des interventions en amont et en aval destinées à promouvoir l'égalité des sexes et l'accès à la justice, en particulier pour les femmes et les groupes marginalisés. Il s'emploiera à renforcer les institutions et l'environnement, mais aussi à stimuler la demande et l'accès pour les détenteurs de droits. Son action portera selon que de besoin sur tous les domaines d'intervention de l'Équipe de coordination des Nations Unies afin de garantir le respect des droits de l'homme et de la primauté du droit.

### III. Administration du programme et gestion des risques

23. Le programme de pays correspond au cadre de partenariat convenu et sera exécuté au plan national conformément à l'Accord de base type en matière d'assistance que le Gouvernement a signé en 1983 en vue de renforcer la prise en main et la direction par le pays lui-même. Son exécution se fera principalement par le biais de la modalité nationale; toutefois, lorsque les composantes du programme présentent un caractère sensible ou lorsqu'une opinion indépendante est indispensable, elles seront exécutées selon la modalité de mise en œuvre directe.

24. Le Gouvernement et le PNUD coordonneront les évaluations des achats et des capacités financières selon l'approche harmonisée des transferts monétaires tout en collaborant avec d'autres organismes des Nations Unies dans le cadre de l'initiative « Unis dans l'action ». Le PNUD appuiera les efforts de renforcement des capacités afin d'aider ses partenaires d'exécution dont on connaît les difficultés financières.

25. Le présent descriptif de programme définit les contributions qu'apporte le PNUD pour l'obtention de résultats nationaux et fait fonction de principale source pour la présentation de rapports par le Bureau au Conseil d'administration sur les résultats obtenus et l'utilisation optimale des ressources allouées au programme au niveau national. Les responsabilités des gestionnaires aux niveaux national et régional et au niveau du siège, concernant les programmes de pays, sont énoncées dans le programme, les politiques et procédures opérationnelles de l'institution ainsi que dans les contrôles internes.

26. Le transfert au Gouvernement du rôle de principal bénéficiaire du Fonds mondial, qui est en cours, conduira à une réduction du volume des ressources allouées au pays par le PNUD. Le programme pourrait se heurter aux risques suivants:

a) **Risques financiers.** Réduction des subventions au titre des programmes de développement en raison du nouveau classement de la Zambie parmi les pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure). Ce risque sera atténué si l'on aide le Gouvernement à avoir accès à de nouvelles sources de financement, à développer de nouvelles capacités de mobilisation et à mieux cibler des ressources internes telles que le Fonds vert pour le climat;

b) **Risques politiques.** Le manque de cohérence des politiques et des programmes se traduit par une mauvaise qualité des services. Dans le cadre général de l'initiative « Unis dans l'action », le PNUD appuiera des approches intégrées pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques afin d'en accroître l'impact;

**Risques liés aux données.** Utilisation limitée de données empiriques afin de mieux cibler les interventions. Ce risque se trouvera atténué par un solide programme de recherche et une collaboration avec le Centre de services régional pour l'Afrique, les unités administratives du siège, des organismes du système des Nations Unies et les services nationaux de recherche.

#### **IV. Suivi et évaluation**

27. Le suivi et l'évaluation seront guidés par les politiques et procédures pertinentes du PNUD ainsi que par les indicateurs du cadre de résultats du programme de pays (voir annexe), qui est établi sur la base du cadre de partenariat et du Plan stratégique du PNUD pour 2014-2017. Le PNUD veillera également à ce que les mécanismes de suivi et d'évaluation pour le programme de pays s'inspirent des mécanismes nationaux, lorsqu'ils existent.

28. Le bureau de pays a mis en place des dispositifs de gestion qui garantissent un suivi régulier des progrès et des risques, avec la participation des partenaires et des parties prenantes. Le PNUD complétera les informations et les données du suivi et de l'évaluation par des travaux de recherche dans le cadre du cadre de partenariat et en collaboration avec d'autres organismes du système des Nations Unies.

29. Les évaluations se feront sur la base du plan d'évaluation approuvé par le Conseil d'administration, qui comprend un choix équilibré d'évaluations des résultats et des projets/programmes. L'accent sera placé sur l'utilité des évaluations sous la forme d'analyse des conclusions et de suivi des recommandations.

30. Chaque fois que possible, les évaluations indépendantes du programme de pays et des résultats en matière de développement constitueront le principal élément d'évaluation de la contribution du PNUD aux progrès nationaux de développement. Dans le cadre de l'initiative « Unis dans l'action », le PNUD procédera à des évaluations conjointes lorsqu'il collabore avec d'autres organismes du système des Nations Unies.

## Annexe. Cadre de résultats et d'allocation de ressources pour la Zambie (2016-2021)

<b>Priorité ou objectif du pays:</b> Créer des conditions environnementales et d'investissement compatibles avec les objectifs socioéconomiques.				
<b>Réalisation 1 visée par le cadre de partenariat avec le PNUD:</b> D'ici 2021, les secteurs productifs accroissent les activités génératrices de revenus décents et durables, en particulier pour les jeunes et les femmes dans les zones les plus pauvres.				
<b>Réalisation correspondante 1 du plan stratégique:</b> La croissance et le développement sont inclusifs et durables, générant les capacités de production nécessaires pour créer des emplois et des moyens de subsistance pour les pauvres et les exclus				
<b>Indicateur de résultat correspondant du plan stratégique:</b> Nombre d'hectares de terres cultivées selon un régime de conservation <i>in-situ</i> , selon un régime d'utilisation durable et selon un régime de partage de l'accès et des avantages.				
<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles du cadre de partenariat</i>	<i>Source des données et fréquence de collecte des données, et responsabilités</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par résultat (dollars des États-Unis)</i>
<p><b>1.1</b> Total de la valeur ajoutée (% du PIB) par secteur (agriculture, secteur manufacturier, énergie, construction, tourisme et industries extractives)</p> <p>i) <b>Agriculture</b> Niveau de référence (2014): 8,9 Niveau cible (2021): 9, 9</p> <p>ii) <b>Secteur manufacturier</b> Niveau de référence (2014): 7,5 Niveau cible (2021): 9,12</p> <p>iii) <b>Énergie</b> Niveau de référence:(2014): 2,0 Niveau cible (2021): 4,2</p> <p>iv) <b>Tourisme</b> Niveau de référence (2014): 1,4 Niveau cible (2021): 2,0</p> <p>v) <b>Mines</b> Niveau de référence (2014): 6,5 Niveau cible: (2021): 6,6</p>	Bureau central de statistique – comptabilité nationale, Rapports du Ministère du commerce et de l'industrie	<p><b>Produit 1.1.:</b> Le Gouvernement a élaboré des politiques, des stratégies, des plans et des systèmes aux niveaux national et infranational afin de parvenir à une gestion durable du secteur minier et des autres secteurs à fort coefficient d'emplois/moyens de subsistance en vue de réduire la pauvreté et les inégalités</p> <p>Indicateur: Nombre de systèmes opérationnels qui élargissent et diversifient la base productive et améliorent les moyens de subsistance par le biais de stratégies et de technologies de production durables</p> <p>Niveau de référence: 3 Niveau cible: 5</p> <p>Indicateur: Nombre d'entreprises artisanales, petites et moyennes enregistrées qui participent à des chaînes logistiques du secteur productif</p> <p>Niveau de référence: 300 Niveau cible: 1 500</p> <p>Source des données: Rapports des ministères des finances, du commerce et des mines et des ministères de tutelle Fréquence: chaque année</p>	Bureau du Cabinet; Ministère du commerce et de l'industrie, Ministère de l'agriculture; Ministère des mines, de l'énergie et de l'eau et du développement (MMEWD); Ministère du tourisme, des terres et de l'environnement, Ministère des finances	<p><b>Ressources ordinaires:</b> 3 000 000</p> <hr/> <p><b>Autres ressources:</b> 47 000 000</p>

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles du cadre de partenariat</i>	<i>Source des données et fréquence de collecte des données, et responsabilités</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par résultat (dollars des États-Unis)</i>
<p>1.2 Nombre d'hectares (ha) de couvert forestier qui disparaissent chaque année sous l'effet de la déforestation Niveau de référence (2013): 300 000 Niveau cible: (2021): 230 000</p> <p>1.3 Émissions nationales annuelles de dioxyde de carbone liées à l'utilisation des terres, au changement d'affectation des terres et aux activités de foresterie (LULUCF) (Giga grammes (Gg) d'équivalent CO<sub>2</sub>) Niveau de référence (2010): 54 715 Niveau cible (2021): 51 432</p> <p>1.4 Pourcentage des énergies de substitution renouvelables dans le panier énergétique national Niveau de référence (2012): 0,03 Niveau cible (2021): 2</p>	<p>Évolution intégrée de l'occupation des sols (ILUA), rapport sur la situation de l'environnement, rapports du Ministère du tourisme, des terres et de l'environnement</p> <p>Rapports de la ZEMA sur les émissions de gaz à effet de serre, communication nationale sur les rapports relatifs au climat, rapports de la CCNUCC</p> <p>Base de données de l'Agence internationale de l'énergie, Autorité chargée de l'électrification des campagnes (REA) et rapports du Ministère des mines, de l'énergie et de l'eau, et du développement (MMEWD)</p>	<p><b>Produit 1.2.</b> Le Ministère (zambien) des terres, des ressources naturelles et de la protection de l'environnement (MLNREP) et ses partenaires ont élaboré des politiques, des systèmes et des mesures aux niveaux national et infranational pour une gestion durable des ressources naturelles, des services écosystémiques, des produits chimiques et des déchets</p> <p>Indicateur: Nombre d'hectares de couvert forestier passés sous une gestion durable Niveau de référence (2012): 600 000 Niveau cible (2021): 660 000 <b>Source des données:</b> registres et rapports des organismes ci-après: MLNREP, ILUA, CBNRMB <b>Fréquence:</b> chaque année</p> <p><b>Produit 1.3.</b> Le Gouvernement a financé et mis en œuvre des mesures plurisectorielles renforcées d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets</p> <p>Indicateur: Émissions annuelles de dioxyde de carbone (Gg d'équivalent CO<sub>2</sub>) dans l'agriculture, l'industrie, l'énergie, les transports et la gestion des déchets</p> <p>i) Agriculture Niveau de référence (2000): 10 359 Niveau cible (2021): 10 319</p> <p>ii) Industrie Niveau de référence (2000): 1 006 Niveau cible (2021): 946</p> <p>iii) Énergie Niveau de référence (2000): 2 629 Niveau cible (2021): 2 550</p> <p>iv) Gestion des déchets Niveau de référence (2000): 412 Niveau cible (2021): 250</p> <p>v) LULUCF Niveau de référence (2000): 40 310 Niveau cible (2021): 37 891</p> <p><b>Source des données:</b> rapports d'inspection de la ZEMA sur l'inventaire des gaz à effet de serre, Secrétariat national zambien chargé des questions relatives aux changements climatiques (ZCCS), rapports du MLNREP <b>Fréquence:</b> chaque année</p>	<p>MNLREP; Agence zambienne de gestion de l'environnement (ZEMA); Conseil communautaire de gestion des ressources naturelles (CBNRMB)</p> <p>MLNREP; MMEWD; ZCCS; ZEMA; Département de météorologie de la Zambie</p>	

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles du cadre de partenariat</i>	<i>Source des données et fréquence de collecte des données, et responsabilités</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par résultat (dollars des États-Unis)</i>
		<p><b>Produit 1.4.</b> Le MMEWD a adopté des solutions égalitaires et viables pour améliorer l'accès à des moyens énergétiques modernes, à meilleur rendement et universels (en particulier les sources d'énergie renouvelables non reliées au réseau)</p> <p>Indicateur: Mégawatts d'électricité produits à partir de sources d'énergie renouvelables Niveau de référence (2012): 23,75 Niveau cible (2021): 120,00 <b>Source des données:</b> rapports du MMEWD et de la REA Fréquence: chaque année</p> <p>Indicateur: Pourcentage de ménages ayant accès à une énergie renouvelable Niveau de référence: &lt;1 % Niveau cible: 2 % <b>Sources des données:</b> rapports du MMEWD et de la REA <b>Fréquence:</b> chaque année</p>	MNLREP, société civile, secteur privé, entreprises de services, organismes de réglementation, ZEMA et MMEWD	

**Priorité ou objectif du pays:** Parité et égalité dans les secteurs du développement économique et de la prestation de services.

**Réalisation 2 visée par le cadre de partenariat avec le PNUD:** D'ici 2021, les institutions nationales à tous les niveaux ciblent, gèrent, coordonnent et rendent compte de l'utilisation des ressources affectées à une prestation équitable des services et à une croissance économique fondée sur des données fiables.

**Résultat 3 correspondant au plan stratégique:** Les pays ont renforcé leurs institutions afin d'assurer progressivement un accès universel aux services de base.

**Indicateur du résultat correspondant du plan stratégique:** Niveau de confiance manifestée par le public vis-à-vis de la fourniture des services de base.

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles du cadre de partenariat</i>	<i>Source des données et fréquence de collecte des données, et responsabilités</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par résultat (dollars des États-Unis)</i>
<p>2.1.1 Classement de la Fondation Mo-Ibrahim pour la gestion publique Niveau de référence (2013): 47,6 Niveau cible: (2021): 53</p> <p>2.1.2 Pourcentage de la population ayant accès à des services de base, ventilé par type de services et emplacement géographique</p> <p>i) % d'enfants en Zambie qui sont déclarés à leur naissance. Niveau de référence (2010): 17 Niveau cible (2021): 30</p> <p>ii) % de la population pénitentiaire en détention provisoire Niveau de référence (2013): 33 Niveau cible (2021): 15</p>	<p>Rapports relatifs à l'Indice Mo-Ibrahim</p> <p>Rapports sur les recensements, rapports et dossiers des ministères de l'intérieur et de la justice.</p>	<p><b>Produit 2.1.</b> Les ministères chargés de la planification, de la coordination, de la comptabilité et de la mise en œuvre ont étudié les politiques, les plans, les fonctions, les systèmes de financement et les procédures de mise en œuvre aux niveaux national et infranational afin de fournir des services de base améliorés et de répondre aux priorités exprimées par le public</p> <p><b>Indicateur:</b> Pourcentage d'audits de ministères, de provinces et d'organismes publics de financement (MPSA) effectués chaque année par le Bureau du Vérificateur général Niveau de référence (2014): 56 Niveau cible (2021): 30</p> <p><b>Indicateur:</b> Pourcentage de ministères ciblés<sup>17</sup> qui ont accepté au moins 3 des 5 secteurs retenus pour la réforme de la gestion des services publics<sup>18</sup></p> <p>Niveau de référence (2014): 40 Niveau cible (2021): 80</p> <p><b>Source des données:</b> Rapports du Bureau du Vérificateur général, du Bureau du Cabinet, programme annuel de réforme du secteur public et son évaluation</p> <p><b>Fréquence:</b> chaque année</p>	<p>Bureau du Cabinet, Ministère des finances, ministères d'exécution, provinces, districts et organismes de financement (MPSA); Assemblée nationale, Bureau du Vérificateur général, Office zambien des recettes, société civile, secteur privé</p>	<p><b>Ressources ordinaires:</b> 6 000 000</p> <p><b>Autres ressources:</b> 36 000 000</p>
<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles du cadre de partenariat</i>	<i>Source des données et fréquence de collecte des données, et responsabilités</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par résultat (dollars des États-Unis)</i>

<sup>17</sup> Voici quelques-uns des ministères ciblés: Ministère des finances (MoF), Ministère du commerce et de l'industrie (MCTI), Ministère du développement communautaire et de la santé maternelle et infantile (MCDMCH), Ministère de l'agriculture et de l'élevage (MAL), et Ministère des chefferies et des affaires traditionnelles (MoCTA).

<sup>18</sup> Les cinq domaines de réforme du service public sont les suivants: a) gestion des ressources humaines, b) institutions, c) développement des capacités de direction et de gestion, d) gestion axée sur les résultats/systèmes de gestion des résultats, et v) mentalités culturelles et comportementales.

<p>2.2.1 Nombre annuel de nouveaux cas d'infection à VIH, ventilé par sexe et par groupe d'âge Niveau de référence (2012): 40 000 Niveau cible (2021): 20 000</p> <p>2.2.2 Pourcentage des personnes vivant avec le VIH qui sont en vie 36 mois après le début d'un traitement antirétroviral Niveau de référence (2013): 80 Niveau cible (2021): 90</p>	<p>Rapports d'ONUSIDA, du Ministère de la santé et du Conseil national de lutte contre le sida (NAC)</p> <p>Rapports d'ONUSIDA, du Ministère de la santé et du Conseil national de lutte contre le sida (NAC).</p>	<p><b>Produit 2.2.</b> Le Ministère de la santé et les organisations partenaires ont révisé les politiques, lois, systèmes et procédures institutionnelles en vue de la fourniture équitable, responsable et efficace de services de prise en charge du VIH et de services connexes</p> <p><b>Indicateur:</b> Nombre de personnes qui ont accès à des services de prise en charge du VIH, aux médicaments et services connexes Niveau de référence (2014): 677 000 Niveau cible (2021): 875 000</p> <p><b>Source des données:</b> système d'information sanitaire (HMIS), systèmes d'information du NAC, d'ONUSIDA, du Ministère de la santé (MoH) et rapports du Conseil national de lutte contre le sida (NAC) <b>Fréquence:</b> chaque année</p>	<p>Bureau du Cabinet, Ministères de la santé, du développement communautaire et de la santé de la mère et de l'enfant, autorités locales et secteur de la justice, Assemblée nationale, Conseil national de lutte contre le sida (NAC)</p>	
<p>2.3 Nombre de procédures juridiques reportées à l'année suivante (arriéré d'affaires) <b>Total</b> Niveau de référence (2012): 4 592 Niveau cible (2021): 2 755</p> <p><b>Tribunal de première instance</b> Niveau de référence (2012): 2 117 Niveau cible (2021): 1 270</p> <p><b>Haute Cour</b> Niveau de référence (2012): 2 475 Niveau cible (2021): 1 485</p>	<p>Rapports du pouvoir judiciaire et du Ministère de la justice, rapports et dossiers de la police zambienne</p>	<p><b>Produit 2.3.</b> La magistrature, le Ministère de la justice et des institutions nationales connexes ont examiné les lois, les stratégies, les procédures, les fonctions et les moyens de financement afin d'améliorer l'accès à la justice et le droit de recours</p> <p><b>Indicateur:</b> Pourcentage des demandeurs d'aide juridictionnelle enregistrés qui ont bénéficié d'un soutien du Conseil de l'aide juridique Niveau de référence (2011): 76 Niveau cible (2021): 80 <b>Source des données:</b> Rapports de la magistrature, du Conseil de l'aide juridique et des procureurs nationaux <b>Fréquence:</b> chaque année</p> <p><b>Indicateur:</b> Proportion d'affaires juridiques jugées par la Haute Cour en l'espace d'une année Niveau de référence (2012): 38 % Niveau cible (2016): 60 % <b>Source des données:</b> Rapports du Ministère de la justice <b>Fréquence:</b> chaque année</p>	<p>Magistrature, universités, Commission zambienne du développement du droit, ministères des finances, du développement de la femme et de l'enfant, et de la justice, société civile, Commission des droits de l'homme, Bureau du Cabinet</p>	

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles du cadre de partenariat</i>	<i>Source des données et fréquence de collecte des données, et responsabilités</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par résultat (dollars des États-Unis)</i>
<p>2.4 Pourcentage d'affaires de violence sexiste jugées Niveau de référence (2014): 31 Niveau cible (2021): 45</p>	<p>Rapports du Ministère de la justice, dossiers de la police zambienne, rapports d'organisations de la société civile, rapports de missions</p>	<p><b>Produit 2.3.</b> La magistrature, le Ministère de la justice et des institutions nationales connexes ont examiné les lois, les stratégies, les procédures, les fonctions et les moyens de financement afin d'améliorer l'accès à la justice et le droit de recours</p> <p><b>Indicateur:</b> Pourcentage des demandeurs d'aide juridictionnelle enregistrés qui ont bénéficié d'un soutien du Conseil de l'aide juridique</p> <p>Niveau de référence (2011): 76 Niveau cible (2021): 80</p> <p><b>Source des données:</b> Rapports de la magistrature, du Conseil de l'aide juridique et des procureurs nationaux <b>Fréquence:</b> chaque année</p> <p><b>Indicateur:</b> Proportion d'affaires juridiques jugées par la Haute Cour en l'espace d'une année Niveau de référence (2012): 38 % Niveau cible (2016): 60 % <b>Source des données:</b> Rapports du Ministère de la justice <b>Fréquence:</b> chaque année</p>	<p>Magistrature, universités, Commission zambienne du développement du droit, ministères des finances, du développement de la femme et de l'enfant, et de la justice, société civile, Commission des droits de l'homme, Bureau du Cabinet</p>	
		<p><b>Produit 2.4.</b> Le Gouvernement a revu les dispositions constitutionnelles, pris des mesures et mis en place des systèmes en vue de l'application de stratégies intersectorielles de prévention et de lutte contre les violences sexuelles et sexistes</p> <p><b>Indicateur:</b> Nombre de services multisectoriels et intersectoriels en place (notamment concernant la justice et la sécurité) pour prévenir et combattre les violences sexuelles et sexistes</p> <p>Niveau de référence: 1 Niveau cible: 2</p> <p><b>Sources des données:</b> Rapports de la magistrature, du Ministère de la justice, de la police zambienne et du Ministère du développement communautaire <b>Fréquence:</b> annuelle</p>	<p>Bureau du Cabinet, ministères du développement de la femme et de l'enfant, de la justice et des chefferies</p> <p>Commission zambienne de développement du droit, magistrature, organisations de la société civile</p>	

<b>Priorité ou objectif du pays:</b> Respect total de la bonne gouvernance
<b>Réalisation 3 visée par le cadre de partenariat avec le PNUD:</b> D'ici 2021, participation équitable et effective de toute la population de la Zambie, y compris les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés, aux processus nationaux et démocratiques.
<b>Résultat 2 correspondant au plan stratégique:</b> Le renforcement des systèmes de gouvernance démocratique permet de répondre aux attentes des citoyens pour ce qui est de faire entendre leurs points de vue et en matière de développement, de primauté du droit et de responsabilisation. <b>Indicateur du résultat correspondant du plan stratégique:</b> taux de participation électorale

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles du cadre de partenariat</i>	<i>Source des données et fréquence de collecte des données, et responsabilités</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par résultat (dollars des États-Unis)</i>
<p>3.1.1. Indice parlementaire africain Niveau de référence (2012): 64,82 Niveau cible (2021): 80</p> <p>3.1.2 Participation aux élections législatives Niveau de référence (2011): 53 % Niveau cible (2021): 70 %</p>	<p>Rapports sur l'Indice parlementaire africain</p> <p>Rapports de la Commission électorale de la Zambie (ECZ)</p>	<p><b>Produit 3.1.</b> Le Parlement, les organes constituants et la Commission électorale de la Zambie ont élaboré des stratégies, des lois, des systèmes et des mécanismes institutionnels qui leur permettront de remplir les principales fonctions pour assurer une meilleure responsabilisation, une meilleure participation et représentation des électeurs</p> <p><b>Indicateur:</b> Pourcentage des recommandations des comités de l'Assemblée nationale qui ont été mises en œuvre Niveau de référence (2014): 60 Niveau cible (2021): 75</p> <p><b>Indicateur:</b> Pourcentage d'électeurs inscrits remplissant les conditions requises, ventilé par sexe et handicap Niveau de référence (2011): 83 Niveau cible (2021): 85</p> <p><b>Source des données:</b> Assemblée nationale de Zambie, Ministère de la justice, organes constituants et rapports de la Commission électorale de la Zambie <b>Fréquence:</b> chaque année</p>	<p>Bureau du Cabinet, Partis politiques, ministères de la justice et du développement de la femme et de l'enfant, Organisations de la société civile, Assemblée nationale de la Zambie</p>	<p><b>Ressources ordinaire:</b> 6 523 000 —</p> <p><b>Autres ressources:</b> 16 000 000</p>

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles du cadre de partenariat</i>	<i>Source des données et fréquence de collecte des données, et responsabilités</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par résultat (dollars des États-Unis)</i>
<p>3.2.1 Indice de responsabilisation de Mo Ibrahim Niveau de référence (2013): 44,9 Niveau cible (2021): 55,0</p> <p>3.2.2 Indice de perception de la corruption Niveau de référence (2012):37 Niveau cible (2021): 48</p>	<p>Rapports relatifs à l'Indice Mo Ibrahim</p> <p>Rapports de Transparency International relatifs à l'Indice de perception de la corruption</p>	<p><b>Produit 3.2.</b> L'Assemblée nationale de la Zambie a élaboré des stratégies, des politiques et des cadres juridiques qui lui permettront d'assurer la sensibilisation du public à la prévention de la corruption et à l'application de mesures anticorruption dans l'ensemble des secteurs et parmi toutes les parties prenantes</p> <p><b>Indicateur:</b> Nombre de propositions adoptées pour atténuer les risques de corruption spécifiques à chaque secteur et intersectoriels (par exemple dans les industries extractives et dans la passation des marchés publics dans le secteur de la santé et dans d'autres secteurs) Niveau de référence: 0 Niveau cible: 4</p> <p><b>Source des données:</b> Assemblée nationale de la Zambie, rapport du Bureau du Vérificateur général, rapports de la Commission parlementaire et du Bureau du Cabinet <b>Fréquence:</b> chaque année</p>	<p>Bureau du Cabinet, Ministère de la justice, commissions judiciaires, Comité des comptes publics de l'Assemblée nationale, Bureau du Procureur général, Autorité zambienne chargée des achats publics (ZPPA), organisations de la société civile, Enquêteur général, auxiliaires de justice</p>	
<p>3.1.1 Indice Mo Ibrahim de participation et des droits de l'homme Niveau de référence (2013): 60,4 Niveau cible (2021): 65,0</p> <p>3.4 Pourcentage de terres classées zones protégées Niveau de référence (2014): 19 Niveau cible (2021): 25</p>	<p>Rapports relatifs à l'Indice Mo Ibrahim</p> <p>Évaluations intégrées de l'occupation des sols, rapport sur la situation de l'environnement, rapports du MLNREP, de la ZEMA</p>	<p><b>Produit 3.3.</b> Les organisations de la société civile ont élaboré des cadres, des plans stratégiques et des programmes de collaboration active avec les pouvoirs publics en vue de contribuer au développement national et de l'établissement de rapports parallèles sur les conventions régionales et internationales</p> <p><b>Indicateur:</b> Nombre de programmes fonctionnels de participation de la société civile et de mécanismes en place pour associer les institutions nationales et les collectivités aux aspects essentiels du développement Niveau de référence (2014): 4 Niveau cible: 8</p> <p><b>Source des données:</b> rapports des conseils d'administration des organisations non gouvernementales et rapports du Ministère du développement communautaire <b>Fréquence:</b> annuelle</p>	<p>Organisations de la société civile, Ministère du développement communautaire et de la jeunesse, Assemblée nationale</p>	

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles du cadre de partenariat</i>	<i>Source des données et fréquence de collecte des données, et responsabilités</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par résultat (dollars des États-Unis)</i>
		<p><b>Produit 3.4.</b> Les institutions nationales ont modifié les cadres juridiques et réglementaires, les politiques, les stratégies et les systèmes afin de garantir la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles et de la biodiversité conformément aux conventions internationales et à la législation nationale</p> <p><b>Indicateur:</b> Nombre de cadres juridiques et institutionnels mis en place/modifiés en vue de garantir la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles, l'accès à ces ressources et leur partage Niveau de référence (2014): 3 Niveau cible (2021): 6</p> <p><b>Source des données:</b> rapports du MLNREP et de la ZEMA <b>Fréquence:</b> chaque année</p> <p><b>Indicateur:</b> Nombre d'arrestations effectuées chaque année pour braconnage d'espèces sauvages dans le parc national de Kafue et ses réserves animalières Niveau de référence (2013): 915 arrestations Niveau cible (2021): 305 arrestations</p> <p><b>Source des données:</b> rapports du MLNREP <b>Fréquence:</b> chaque année</p> <p><b>Indicateur:</b> Volume de charbon de bois produit illégalement dans certaines zones du Parc national de Kafue et ses réserves animalières Niveau de référence (2014): 5 616 tonnes Niveau cible (2021): 2 246 tonnes</p> <p><b>Source des données:</b> rapports du MLNREP <b>Fréquence:</b> chaque année</p>	Ministère du tourisme, des terres et de l'environnement, ZEMA	

<b>Priorité ou objectif national: Respect total des règles de bonne gouvernance</b>				
<b>Réalisation 4 visée par le cadre de partenariat avec le PNUD:</b> D'ici 2021, l'ensemble des citoyens de la Zambie, dont un grand nombre de personnes marginalisées et vulnérables, auront une meilleure connaissance de leurs droits et seront en mesure de les revendiquer, jouiront de plus de sécurité, auront accès à la justice et seront égaux devant la loi.				
<b>Résultat 2 correspondant au plan stratégique:</b> Le renforcement des systèmes de gouvernance démocratique permet de répondre aux attentes des citoyens pour ce qui est de faire entendre leurs points de vue et en matière de développement, de primauté du droit et de responsabilisation				
<b>Indicateur du résultat correspondant du plan stratégique:</b> Pourcentage de femmes au Parlement national.				
<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles du cadre de partenariat</i>	<i>Source des données et fréquence de collecte des données, et responsabilités</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par résultat (dollars des États-Unis)</i>
4.1 Pourcentage d'infractions des droits de l'homme signalées à la Commission des droits de l'homme qui ont fait l'objet d'une enquête et d'un jugement Niveau de référence (2014): 79 Niveau cible (2021): 85	Rapports annuels de la Commission des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme	<b>Produit 4.1</b> La Commission des droits de l'homme a élaboré des stratégies, des procédures et des systèmes qui lui permettront d'accomplir les principales fonctions de défense de l'intégration des droits de l'homme dans la législation et leur respect conformément aux conventions et aux traités régionaux et internationaux  <b>Indicateur:</b> Nombre de forums de mobilisation des prestataires de services et des médias au niveau communautaire en faveur du respect des obligations liées aux droits de l'homme découlant de la ratification d'instruments régionaux et internationaux  Niveau de référence (2014): 0 Niveau cible (2021): 3  <b>Source des données:</b> rapport annuel sur les droits de l'homme, dossiers de la Commission des droits de l'homme, rapports des organisations de la société civile <b>Fréquence:</b> chaque année	Bureau du Cabinet, Commission des droits de l'homme, organisations de la société civile, Assemblée nationale, magistrature, services chargés de l'application de la loi, Ministère du développement de la femme et de l'enfant	<b>Ressources ordinaires:</b> 1 000 000 — <b>Autres ressources:</b> 4 477 000

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles du cadre de partenariat</i>	<i>Source des données et fréquence de collecte des données, et responsabilités</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par résultat (dollars des États-Unis)</i>
4.2. Indice de Mo Ibrahim pour la participation et les droits de l'homme Niveau de référence (2014): 60,4 Niveau cible (2021): 65	Rapports relatifs à l'Indice Mo-Ibrahim	<p><b>Produit 4.2.</b> Les collectivités, les organisations de la société civile et les groupes marginalisés ont constitué des réseaux et des coalitions pour combattre la discrimination et les nouveaux problèmes (par exemple ceux liés à l'environnement, à la justice électorale, aux personnes séropositives, aux personnes handicapées, aux femmes, aux minorités et aux migrants)</p> <p><b>Indicateur:</b> Nombre de réseaux et de coalitions créés pour mener cette lutte (en faveur par exemple des personnes séropositives, des personnes handicapées, des femmes, des minorités et des migrants).</p> <p><b>Niveau de référence:</b> 3 <b>Niveau cible:</b> 5</p> <p><b>Source des données:</b> rapports du secrétariat de la gouvernance et du Bureau du Cabinet, rapport de la Commission des droits de l'homme, conseil national de lutte contre le sida</p> <p><b>Fréquence:</b> tous les deux ans</p>	Bureau du Cabinet, Conseil national de lutte contre le sida, Commission des droits de l'homme, Ministère du développement de la femme et de l'enfant, organisations de la société civile	
4.3 Indice d'inégalité entre les sexes Niveau de référence (2014): 0,617 Niveau cible (2021): 0,550	Rapports sur la situation des droits de l'homme	<p><b>Produit 4.3.</b> Les ministères de tutelle qui s'emploient à dynamiser la croissance économique ont mis au point des stratégies nationales et des partenariats à partir de données factuelles afin de faire avancer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes</p> <p><b>Indicateur:</b> Nombre de ministères de tutelle chargés de dynamiser la croissance économique qui ont adopté au moins 50% des instruments de transversalisation de la problématique hommes-femmes Niveau de référence (2014): 0 Niveau cible (2021): 8</p> <p><b>Indicateur:</b> Pourcentage de femmes parmi les membres du Parlement et les membres des conseils Niveau de référence pour le Parlement (2014): 13 Niveau cible (2021): 30 Niveau de référence pour les conseils (2014): 6 Niveau cible (2021): 30</p> <p><b>Source des données:</b> rapports du Bureau central de statistique, des ministères de tutelle et du Ministère du développement de la femme et de l'enfant</p> <p><b>Fréquence:</b> chaque année</p>	Ministères des finances, du développement de la femme et de l'enfant, de tutelle, Bureau central de statistique	
<b>Total des ressources</b>			<b>Ressources ordinaires (MCARB)</b>	<b>16 523 000</b>
			<b>Autres ressources</b>	<b>103 477 000</b>